

N° de l'acte : 066D_2025

Nomenclature : 9.1

Date de convocation : 25 juin 2025

Publication numérique le : 06/07/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1 juillet 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le un juillet à 20h30 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent Chérubin.

Nombre des membres afférents au conseil municipal en exercice : 26 membres

Présents :

Jean-Louis Astor, Fabrice Baudeau, Pierre Bouissou, Élodie Cambou, Éric Cherdo, Laurent Chérubin, Renaud Dardel, Anne Faures, Henri De Ferluc, Lauriane Garcia, Laurent Gonzalez, Sandrine Lassus, Kelly Lacroix, Cécile Laur, Gérald Monio, Christelle Paillé, Claire Séverac

Absents et excusés :

Laure Frendo Rosso, Cécile Gomiéro-Alibert, Marc Prido, Anne Vincent

Absents ayant donné procuration :

Fathi Aïdli à Laurent Chérubin

Guy Cassé à Claire Séverac

Claire Fabre à Henri De Ferluc

Serge Milhet à Renaud Dardel

Karine Rovira à Christelle Paillé

Nombre de votants : 22

Pouvoirs : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

Sans participation : 0

OBJET : Validation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 16 juin 2025

Mme Claire Séverac a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que :

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;

Vu le relevé de décisions de la CLECT du 16 juin 2025 ;

Vu le rapport de la CLECT présenté lors de la séance du 16 juin 2025.

Considérant que la CLECT a pour mission d'évaluer les charges transférées à l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que le rapport de la CLECT du 16 juin 2025 a été adopté à l'unanimité par les membres présents ;
Considérant que l'approbation de ce rapport par la majorité qualifiée des conseils municipaux est nécessaire pour valider les attributions de compensation ;
Considérant que l'absence de délibération est réputée défavorable conformément à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts ;
Considérant que toutes les communes doivent délibérer sur ce rapport, y compris celles non concernées par les transferts de charges en 2025.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 16 juin 2025.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son président, délibère et décide :

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 16 juin 2025.
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération et, notamment, à signer toute pièce en la matière.
- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

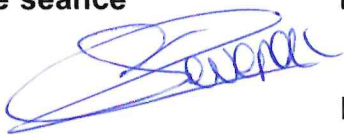
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

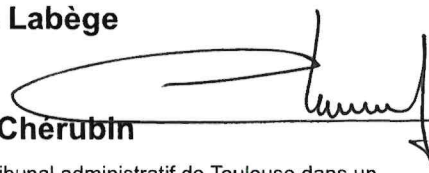
Le secrétaire de séance

Claire Séverac



Maire de Labège

Laurent Cherubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **066D_2025**
Objet : **Validation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transferees (CLECT) du 16 juin**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-07-01 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique : 031-213102544-20250701-066D_2025-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.2 Ko
Nom métier : 031-213102544-20250701-066D_2025-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	50 Ko
Nom original : D_7105.pdf		
Nom métier :		
99_DE-031-213102544-20250701-066D_2025-DE-1-1_1.pdf		
Annexe (Document d'orientation et d'objectif)	application/pdf	964.6 Ko
Nom original : 2025_CLECT juin 2025.pdf		
Nom métier :		
21_DO-031-213102544-20250701-066D_2025-DE-1-1_2.pdf		
Annexe (Document d'orientation et d'objectif)	application/pdf	561.9 Ko
Nom original : CR_CLECT_16.06.25.pdf		
Nom métier :		
21_DO-031-213102544-20250701-066D_2025-DE-1-1_3.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2025 à 09h14min59s	Dépôt initial

En attente de transmission	4 juillet 2025 à 09h15min15s
Transmis	4 juillet 2025 à 09h15min20s
Acquittement reçu	4 juillet 2025 à 09h15min29s

Accepté par le TdT : validation OK
Transmis au MI
Reçu par le MI le 2025-07-04